***Élection présidentielle 23 avril-7 mai 2017***

***Vite, une VIe République!***



**►** Coup de force, 49-3, scandales, concentration des pouvoirs : la Ve République a fait son temps !

► Nous refusons une pratique politique qui met à distance les citoyennes et les citoyens de tous les grands choix qui engagent leur avenir. Il faut en finir avec les pouvoirs exorbitants du président de la République et avec une Assemblée nationale qui n'est pas représentative de la société.

**► Le PCF appelle à manifester le 18 mars 2017 à 14h place de la Bastille à Paris pour une VIe République**

****

Nous proposons une nouvelle constitution fondée sur la démocratie pour changer la politique et ses pratiques dans une France débarrassée de la tutelle des marchés financiers, pour une démocratie plus participative. Le Parlement et tous les exécutifs nationaux devront être à parité, rajeunis et à l'image de la diversité de notre société. Nous voulons de l'égalité et construire un nouveau pacte républicain qui place en son cœur la lutte contre le racisme et toutes les discriminations.

C’est l'ambition que les communistes proposent à travers leur projet novateur *la France en commun*, **en appelant à voter Jean-Luc Mélenchon à l’élection présidentielle, à soutenir partout en France leurs candidat-e-s aux élections législatives.**

Nous lancerons **un processus constituant** qui au terme d’un débat citoyen national aboutira à un nouveau projet constitutionnel soumis à référendum.

Nous proposons de so**rtir du présidentialisme et de redonner la primauté au Parlement en** :

►Supprimant le « domaine réservé » du Président de la République (pouvoirs exécutif, présidence du Conseil des ministre)

►Dissociant des élections présidentielles et législatives

**►**Instaurant de la proportionnelle à toutes les élections

**►**Maîtrisant de l'ordre du jour de l'Assemblée par les député-e-s

**►S**upprimant les dispositions qui restreignent le pouvoir du Parlement : en matière financière notamment (LOLF, article 40), les votes bloqués (article 44 et 49-3), les ordonnances (article 38).

**►**Limitant du cumul des mandats et mise en place d’un statut de l’élu pour garantir aux salarié-es la possibilité de l’exercice d’un mandat et d’un retour à l'emploi

**►**Renforçant le contrôle sur les conflits d'intérêt

**De nouveaux pouvoirs pour les citoyens**

**►**Initiative législative et référendaire pour les citoyens

**►**Transformer du Sénat en chambre composée de citoyen-e-s et d'élu-e-s locaux

**De nouveaux pouvoirs pour les salari-é-s**

**►**Droit de veto suspensif des élu-es du personnel en cas de fermeture ou de délocalisation et obligation d’examiner les propositions des salarié-e-s

**►**Droit de reprise de l’activité par les salarié-e-s en coopérative, aides financières sous forme de prêts à bas taux et aide à la gestion durant la période de prêt.